



COMPTE RENDU DE LA REUNION

IRP du 04 août 2022

Représentants de proximité :

Nadia ADELL, Delphine GALLIEZ, Adrien GESTA-FLINE

Représentants de la direction (en visio) : Delphine VIALANET (DR),
Audrey GUIDEZ (DRH)

Les RP ouvrent l'instance en revenant sur le départ soudain et précipité de Bruno Marty le 28 juillet.

La direction nous indique avoir également été informée tardivement de ce départ. Il semble que le secret était contractuel.

Le poste de chef de centre a donc été publié au lendemain de l'instance. En attendant le comblement, l'intérim sera assuré dès le 1^{er} septembre.

Les RP rappellent que ce départ soudain, annoncé en conférence de rédaction et appris par le service technique par "bruits de couloir" a laissé un goût amer aux salariés.

CONDITIONS ET ORGANISATION DU TRAVAIL

La rédaction Limousine est en manque de présentateurs, comment comptez-vous combler cette carence ?

Les RP font part à la direction du turn-over de nouvelles personnes à la présentation cet été, et ce pour de très courtes durées, sûrement perturbant pour les téléspectateurs en termes d'incarnation à l'antenne et de visibilité.

La direction répond que Camille Nowak, qui a fait ses preuves, viendra plus régulièrement à la présentation à partir de septembre.

Nous prenons note du remplacement d'Hélène Abalo par Alexandra Filliot, du remplacement d'Alexandra Filliot par Angélique Martinez et du remplacement de Laurence Ragon par Sébastien Laporte, mais qui remplacera Eric Muller qui sera en arrêt pour plusieurs semaines à partir de septembre ?

La direction nous répond :

- *A. Fillot* est sur le poste d'H. Abalo
- *A. Martinez* sur le poste de A. Fillot
- *S. Laporte* remplacera E. Muller à partir de septembre.
- C. Bodin fait toujours des remplacements de RCA.

Laurence Ragon reviendra au mois de septembre, des réflexions sont en cours quant à sa reprise d'activité.

Les RCA remplaçants suivent jusqu'en octobre un cursus de formation management.

Trouvez-vous judicieux de planifier des techniciens jusqu'à 19h pour couvrir en nocturne Brive Festival ? Pourquoi une telle planification ?

L'organisatrice d'activité répond qu'aucune demande particulière ne lui a été faite concernant les horaires.

Les RP regrettent ce manque d'anticipation / communication, dans la mesure où nous couvrons ce festival depuis de nombreuses années.

L'organisatrice d'activité précise que les techniciens étaient planifiés jusqu'à 20H30.

Les RP rappellent qu'en général c'est l'horaire où les concerts commencent.

Le 13 juillet dernier les assistantes ont appris par la voix de l'une de leurs collègues que les RH ne gèreront plus les réservations des personnels en intérim et que ce travail leur incomberait désormais. Jusqu'à présent, Nathalie Dubois en avait la gestion. Ce travail représente une charge supplémentaire pour des personnels déjà très affairés, nécessite de passer par des appels d'offres avec une procédure spécifique assez lourde et méconnue puisque ne relevant pas de leurs fonctions. Pourquoi ce changement dont elles n'ont pas même pas été informées par leur hiérarchie ? Leur avez-vous demandé si elles pouvaient absorber ce surcroît d'activité ?

La direction nous répond qu'auparavant les chefs de services communiquaient leurs besoins auprès de N. Dubois, assistante RH à Bordeaux. C'est elle qui effectuait ensuite les démarches. Dorénavant, un nouveau process a été mis en place par l'entreprise nécessitant que les informations soient directement saisies dans un logiciel par les chefs de services.

Les RP regrettent qu'aucune information n'ait été communiquée en amont aux salariés concernés. Dans ce cas précis, c'est bien une assistante qui s'est retrouvée en difficulté à devoir gérer les appels d'offres avec les sociétés d'intérim, gérer le calcul des salaires, le suivi des dossiers...

La direction est surprise que ces tâches aient été confiées à une assistante. Effectivement, cette activité doit être assumée par les managers eux-mêmes et en aucun cas par les assistantes. Seuls les managers connaissent les profils recherchés et les grilles salariales.

Un point sera fait début septembre avec tous les salariés concernés, chefs de services et assistantes. Enfin, Nathalie Dubois reste disponible afin d'aider les managers qui en auraient besoin.

Avez-vous trouvé une intermittente pour remplacer sur plusieurs mois Catherine Salvini dont on sait qu'elle sera prolongée a minima 6 mois ?

Une proposition a été faite à une CDD de travailler 5 jours par semaine. Elle n'a pu répondre favorablement à cette proposition afin de pouvoir conserver son statut. Elle a toutefois accepté des jours de travail de septembre à novembre. Elle s'est engagée par ailleurs à prioriser Limoges et travaillera une 10aine de jours par mois à la station à partir de décembre.

Par ailleurs, le planning fourni aux scriptes par B. Marty le 8 juillet dernier pour le mois de Septembre n'est pas clair. Elles demandent à nouveau que l'engagement de la direction pris lors de l'instance exceptionnelle suite au DGI soit tenu et qu'un point hebdomadaire, même par mail, téléphone ou de visu pour les présentes ait lieu chaque semaine ce qui n'est toujours pas le cas.

La direction nous réaffirme que ce point reste acté : la personne qui assurera l'intérim du chef de centre fera un point régulier sur l'avancée des recherches. Depuis le dernier point, un CDD s'est rendu disponible du 8 au 12 août, il y aura bien 2 scriptes sur les JT à ces dates. Il manque encore 6 jours de CDD jusqu'au 15 octobre (les 9, 23, 29, 30 septembre, 1^{er} et 3 octobre). Les recherches se poursuivent.

Les RP rappellent tout de même que, comme déjà dit lors de l'instance précédente, ce point hebdomadaire est nécessaire quelle que soit l'évolution du planning.

Comment se fait-il que le rédacteur en chef arrive à trouver des scriptes du jour au lendemain alors que l'organisatrice d'activité n'en trouve pas ? Faut-il que les éditions soient en péril plutôt que les salariés pour que les choses avancent ?

C'est du pur hasard nous dit la direction, cela fait suite à un échange entre le rédacteur en chef de Limoges et la directrice régionale de Corse qui, lors d'une conversation fortuite, a fait savoir qu'une scripte de Corse était éventuellement disponible.

Suite à cet événement, la direction se serait penché sur l'outil « planif » et aurait constaté que celui-ci ne fonctionnait pas de manière très satisfaisante. En effet, l'outil ne permettrait pas d'effectuer de recherche sur l'ensemble du vivier, mais seulement sur les CDD déjà passés par l'antenne de Limoges.

De plus, la liste recensant le personnel éventuellement disponible n'est pas à jour.

Les RP s'étonnent que la recherche de CDD se cantonne à l'outil planif et demandent que le logiciel soit corrigé dans les plus brefs délais.

Les salariés n'arrivant pas à joindre l'IRH la semaine du 18 juillet ont découvert fortuitement qu'elle était absente. Aucune communication ne leur a été faite les informant de cette absence et leur indiquant vers quels interlocuteurs se tourner en attendant.

L'IRH avait bien informé les encadrants de son arrêt maladie. Audrey Guidez nous rappelle qu'en absence de l'IRH, la DRH se tient à disposition pour toutes requêtes.

Est-il possible d'afficher les plannings dans tous les services administratifs, afin que chacun connaisse les jours où le télétravail est pratiqué ?

La direction s'est engagée à ce que les plannings des services RH et paie soient affichés à côté des tableaux de services technique et rédaction.

En IP de juillet concernant la suppression de la locale de Brive l'été. Il nous avait été répondu qu'un sondage allait être effectué auprès des collaborateurs de Pays de Corrèze. A ce jour, il n'en est rien.

Le rédacteur en chef a prévu de faire un point à la rentrée de septembre, ceci afin que chacun puisse s'exprimer.

Tout comme les autres rédactions, à quelle date celle de France3 Limousin possèdera-t-elle un ou plusieurs SONY Alpha 7s3 ?

Deux grands capteurs seront prochainement attribués à France 3 Limousin, dont un pour la rédaction.

Les RP en déduisent que le second sera donc attribué aux OPV et que la réponse faisant état de "grands capteurs", il ne s'agira pas forcément d'Alpha 7 SONY du fait des appels d'offres centralisés à Paris. La direction ne dément pas.

Il n'est maintenant plus nécessaire pour les journalistes qui souhaitent passer une compétence complémentaire de niveau 1 ou 2, de présenter des reportages tournés seul. Pourriez-vous en tenir compte pour les prochaines sessions ?

La direction nous répond que si les candidats n'en n'ont plus besoin, les règles seront respectées. La direction se félicite également des résultats en Limousin, avec 8 candidats ayant obtenu leur compétence complémentaire.

La plateforme "Ici", commune à France Bleu et France 3, intègre désormais des articles de France 3 Limousin. Comment ces articles sont-ils mis en ligne ? Qui en décide ? Ou bien est-ce automatique ? Selon quels critères ? Pour le moment, et à l'avenir, qui décide et décidera de ce que l'on met sur cette plate-forme ? Comment évitera-t-on les doublons ? (Souvent France Bleu et France 3 travaillent sur les mêmes sujets d'actualité). Quel sera le rédacteur en chef Web qui commandera les articles aux journalistes? Quelqu'un de France Bleu ? de France 3? Ou les deux ?

La publication est automatique, il n'y a aucune intervention humaine pour faire remonter des articles. La direction rappelle qu'"ICI" est une plateforme de Radio France, de nombreux ajustements sont encore nécessaires, la plateforme ne reconnaît pas certains items de PIC et ne prend pas encore en compte certains articles, notamment lorsqu'ils contiennent des vidéos.

La direction rappelle qu'Ici est une application, et qu'elle permet à ce titre de donner à lire à un autre public nos articles web.

Concernant les doublons, Christine Le Hesran, Coordinatrice Numérique, travaillera avec son homologue de France Bleu afin de répartir la couverture et les "angles" entre France Bleu et France 3. Chaque semaine un planning sera prévu avec un RCA en charge du numérique.

Les RP se demandent si cette coordination ne permettra pas plutôt de diluer la charge de travail entre nos deux entreprises.

A ce jour, la météo de la Nouvelle Aquitaine est diffusée sur l'antenne de France 3 Limousin. Il avait pourtant été dit aux salariés de France 3 Limousin que cela ne devait pas durer et que la météo concernant seulement le Limousin serait à nouveau diffusée à partir de décembre 2021. Pourquoi cela n'est-il pas encore fait aujourd'hui ?

En effet, suite à un renouvellement de l'appel d'offres entre France 3 et Météo France, seules les météos grande-régions ont été conservées. Une réflexion est en cours pour éditorialiser les météos avec des versions plus longues et plus détaillées pour le web.

Les RP soulignent que, c'est bien France 3 qui a revu sa demande auprès de Météo France dans le cadre de l'appel d'offre et pas l'inverse. Donc c'est bien France 3 qui a fait le choix de supprimer les météos régionales du cahier des charges de l'appel d'offres.

La direction répond que c'est également une évolution dans les tarifs de Météo France qui a contraint France 3 à renoncer à ces météos.

Les RP déplorent qu'une fois de plus, alors même qu'on est noyé dans les ambitions de proximité et de régionalisation de l'entreprise, on s'éloigne encore plus des téléspectateurs en supprimant un des programmes de proximité les plus regardés et concernant sur nos territoires.

Le lundi 18 juillet, imédia a dysfonctionné, générant des incidents sur de nombreux outils, dont Monalisa et NRCS. Peut-on connaître la raison de ce dysfonctionnement, local ou national ?

Il ne s'agissait pas d'une panne d'iMedia, mais d'un engorgement sur le réseau dont l'origine reste inconnue. Le problème s'est résolu de lui-même et sans aucune intervention.

Quelles ont été les explications données lors de l'échange organisé par la directrice régionale concernant le projet TEMPO ?

Le 8 juillet Delphine Vialanet a tenu, suite aux annonces de la direction nationale, à échanger avec les salariés. Elle a présenté les grandes lignes de ce projet : Inversion du modèle, plus de proximité, doublement du temps d'antenne sur les JT.

Un calendrier de réunion de travail est en cours ; une prochaine communication sera faite début septembre. Nous n'en sommes qu'à la phase de planning de travail. L'intention reste à construire.

Les RP demandent si chaque région pourra organiser son modèle. La direction répond que les créneaux sont figés, mais que pour l'instant les contenus restent à la main des rédacteurs en chef.

Delphine Vialanet fait savoir que des propositions éditoriales de salariés sont les bienvenues, elle a d'ailleurs déjà reçu quelques propositions qu'elle a jugé intéressantes.

En IP de décembre, il a été dit qu'un emplacement plus grand pour les vélos serait fait en 2022. Où en est le projet ? Un abri plus ergonomique avec toit de protection contre les intempéries est-il envisagé ? Certains salariés ayant des scooters électriques souhaiteraient aussi pouvoir les abriter. Pouvons-nous voir les plans ?

La direction nous répond que le permis de construire a déjà été obtenu.

A l'issue de l'instance, nous sommes allés voir les plans : l'emplacement à vélos sera situé au niveau de l'entrée principale du bâtiment : Un abri double d'une capacité de 18 vélos. En fonction du budget pourra être rajouté un abri moto couvert lui aussi qui permettra de garer 4-5 motos ou scooters. Les travaux démarreront à l'automne pour une mise en service le 30 novembre 2022.

Lors de cette même IP il nous avait été annoncé qu'un appel d'offre était en cours d'élaboration pour l'installation de bornes électriques pour les véhicules des salariés sur le site de Limoges. Où en est-on à la mi 2022 ?

Il s'agit d'un appel d'offres national qui est toujours en cours. Une réflexion est également menée au niveau national sur la formalisation d'un tel usage, notamment au niveau fiscal. Cela pose également une question de disparité entre les salariés roulant à l'électrique et ceux roulant en thermique.

RH et EMPLOI

Disparité hommes / femmes 2021 : Dans le cadre de la NAO 2022 et en ce qui concerne les mesures de résorption des écarts de salaire Femmes - Hommes au sein de France TV, pouvez-vous nous communiquer le nombre de personnes concernées en Limousin ? Les proportions par catégorie PTA / Journaliste ?

Audrey Guidez répond que le bilan n'est pas prêt, par conséquent ce point sera reporté au mois de septembre. Cependant, elle précise qu'aucun salarié en Limousin n'est en disparité par rapport aux tendances salariales dans l'entreprise.

Les RP s'étonnent de cette dernière affirmation, et rappellent que si aucun salarié n'est effectivement en disparité (ce qui restera à vérifier) il y a néanmoins des salariés qui sont toujours bloqués dans des groupes de classification dans lesquels ils ne devraient pas être, et passent par conséquent sous les radars de l'entreprise, mais pas sous les radars des RP.

Voici un document explicatif pour permettre aux RP de disposer de vos informations salariales en vu du prochain comité salaires :

<https://groupefrancetv.sharepoint.com/sites/monespace-services-rh/Documents%20partages/Mode%20op%C3%A9ratoire%20Monkiosque%20Formulaire%20Comite%20de%20suivi%20salaire.pdf>

Nous rappelons à tous l'importance d'effectuer cette démarche même si vous n'êtes pas en disparité, afin que nous disposions de suffisamment de données pour aider les collègues en disparités.

Angélique Martinez sera-t-elle remplacée à temps plein ? A quel COCA son poste sera-t-il en consultation ?

En détachement de 6 mois pour l'instant, son poste n'est pas encore vacant pour être mis en consultation. Elle sera remplacée par des CDD autant qu'elle est planifiée.

Sébastien Laporte sera-t-il remplacé à temps plein ?

Oui selon le même raisonnement.

La mission concernant le remplacement d'un RCA est de combien de mois ? Cette mission concerne quel poste pour quel RCA ?

Cette publication a été clôturée, Sébastien Laporte s'étant depuis porté candidat.

Laurence Ragon souhaite revenir en septembre, quelles solutions sont envisagées pour son retour à la rédaction ?

Des solutions sont à l'étude, les propositions de postes vacants lui ont été indiquées et des discussions ont été menées avec elle.

La direction précise et insiste sur le fait qu'il ne peut y avoir de création de poste, seuls les postes vacants peuvent lui être proposés.

Le poste RCA n°6775 mis en consultation est le poste de quel RCA ? Combien de candidats ont-ils postulé ?

Il s'agit du poste d'Hélène Abalo qui a été republié comme tous les autres postes pendant l'été. A ce jour il n'y aurait qu'un seul candidat. Audrey Guidez précise que la republication de tous les postes pendant l'été ne signifie pas le refus des candidatures ayant eu lieu, cela doit simplement permettre aux salariés en vacances lors de la première parution de pouvoir candidater.

Combien de candidats ont postulé pour la republication du poste de chargé de gestion administrative n°6681 ? Avez-vous fait votre choix ?

Pour le poste de remplacement de Nicole Mallet, à ce jour 2 candidatures, une interne et une externe.

Le départ à la retraite de Christine Gauthier est annoncé pour le printemps prochain. Vous nous aviez dit qu'un(e) alternant(e) serait formé(e) ? Où en est-on ? Pendant quelle durée l'alternance aura-t-elle lieu ? Lorsque l'alternant(e) sera à l'école et que C.Gauthier sera à la retraite qui assurera le travail ?

L'alternant qui était envisagé pour cette rentrée est reporté à la rentrée 2023. A partir du printemps prochain ce sera un poste en intérim.

A quelle date les salariés soucieux de préparer leur retraite pourront-ils rencontrer sur site la personne d'Audiens chargée de ces dossiers ?

Audiens a été relancé la semaine dernière, la direction reste en attente d'une proposition de date.

**Prochaine instance de proximité le jeudi 08 septembre,
merci de nous faire parvenir vos questions avant le 31 août.**

Bonnes vacances à toutes et tous !